Publié le : 07/07/2026

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_129-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 02 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 6 juillet 2026

L'an, deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

**Etaient présents :**
Mesdames et Messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT, David AILLET, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Guy HEURTAULT.

**Etaient absents excusés** :
Mesdames et messieurs. Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN.

**Etaient absents représentés** :
Néant

**Procurations** :
Madame Emmanuelle BAZIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Monsieur Matthieu MOISAN donne procuration à Madame Adeline BRIVE
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Patrick MENARD

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_129-DE

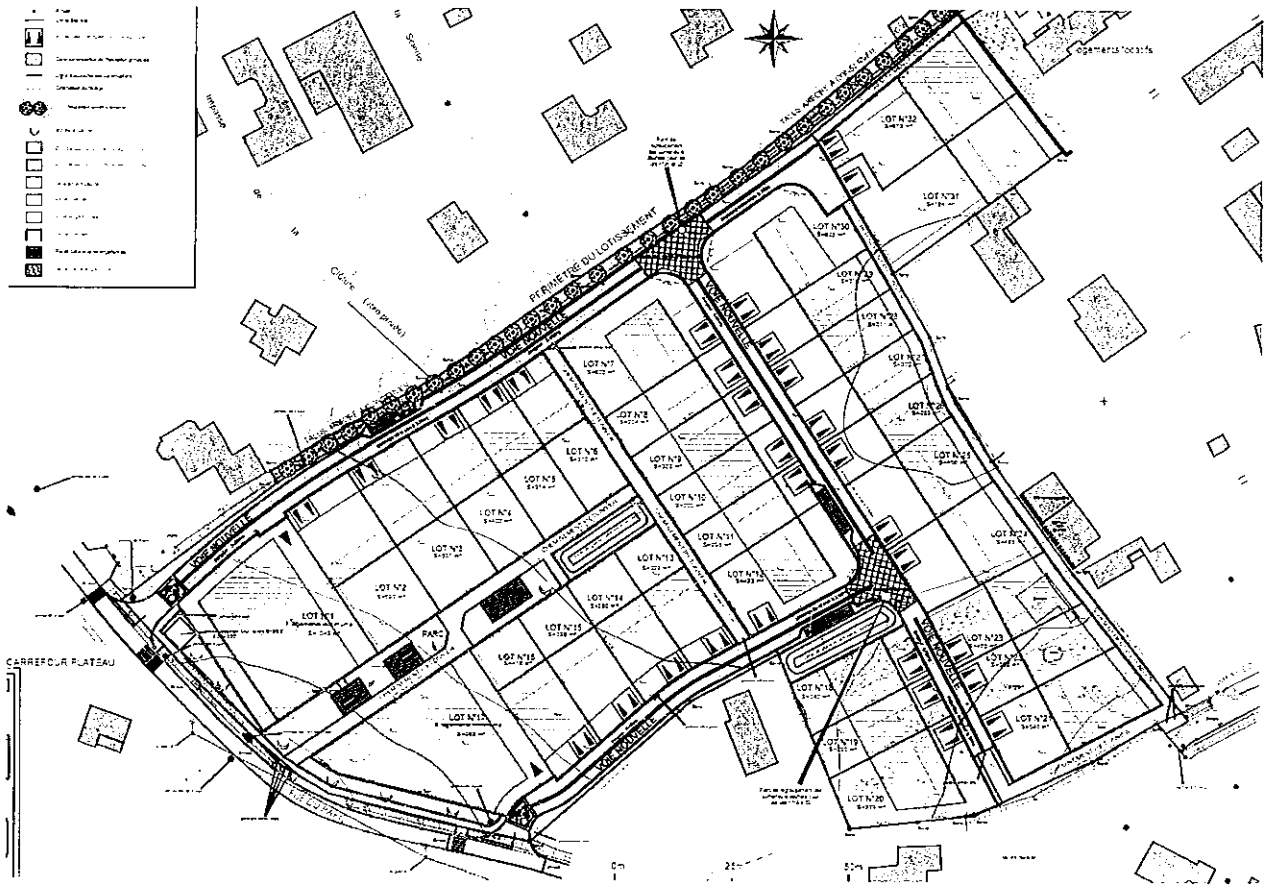
| | | |
|---|---|---|
| CM 02.07.2026 | Choix du promoteur pour l'aménagement des 2 plots au lotissement de St-Igneuc | **Délibération n°2026-129** |

**Rapporteur** : Guy HEURTAULT

Monsieur l'adjoint au maire en charge des travaux et de la sécurité rappelle au conseil municipal qu'un projet de lotissement sur ST-Igneuc est en cours de réalisation.

Le permis d'aménager a été déposé le 11 juin 2026. Le lotissement comprend :

- 28 lots à commercialiser par la commune
- 2 lots viabilisés par la commune dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP), mais qui appartiennent à un propriétaire privé
- 2 lots réservés pour faire du logement collectif : un plot avec des logements sociaux et un plot avec des logements privés




Pour la construction de ces 2 ensembles d'habitat collectif, plusieurs promoteurs ont été rencontrés :

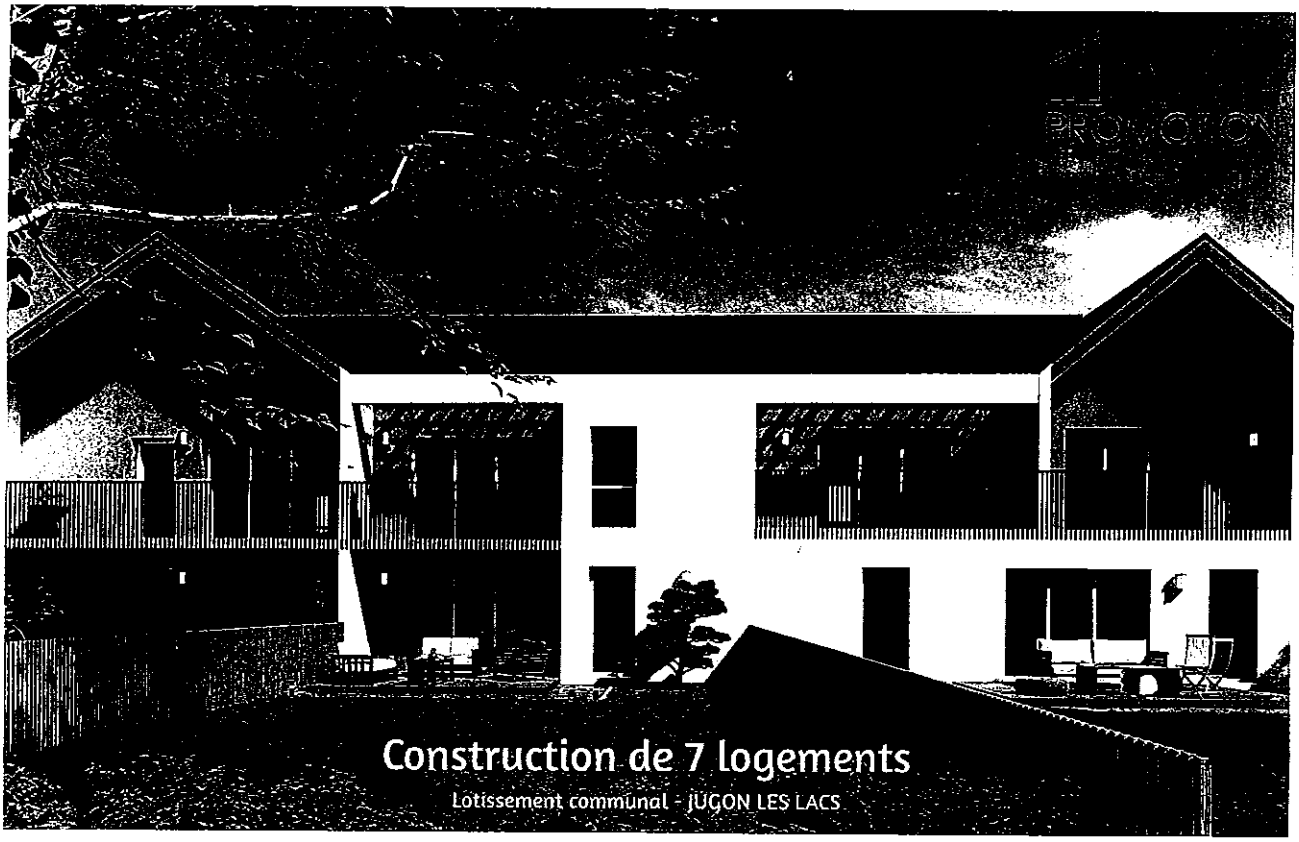
Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_129-DE

- IPCS
- Primalys
- Créactuel

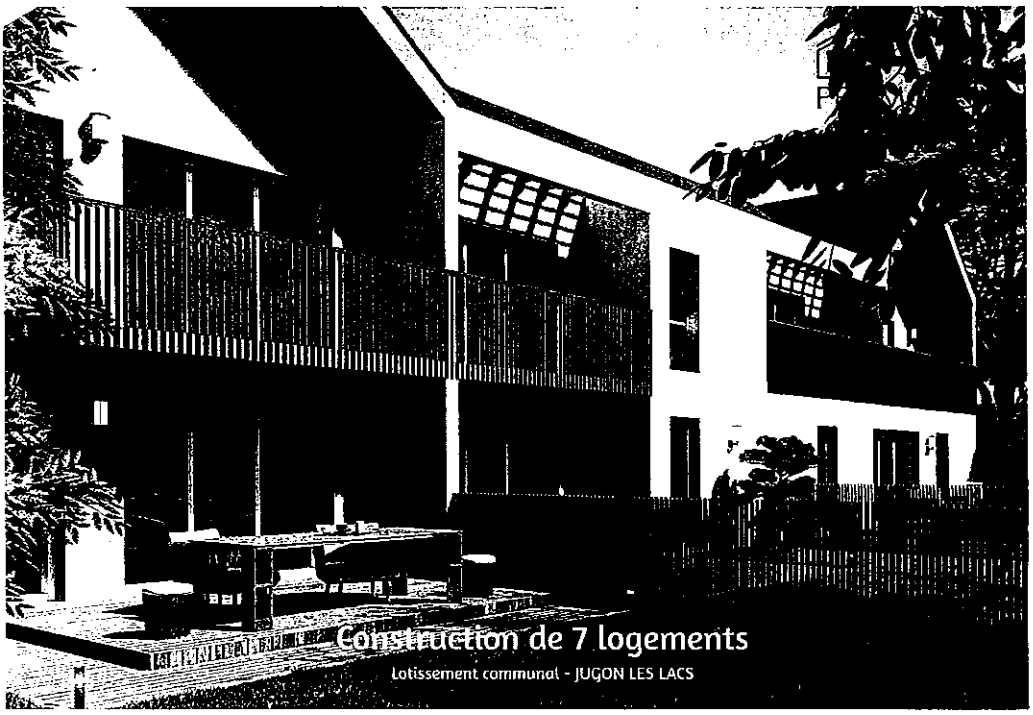
Le cahier des charges établis par la commune comprenait la réalisation de 2 plots comprenant 15 logements, un plot social et un plot privé.

Une analyse des offres a été réalisée et présentée à la commission travaux, plaçant l'offre de Créactuel en 1ère place.

Visuel du plot social comprenant 7 logements :



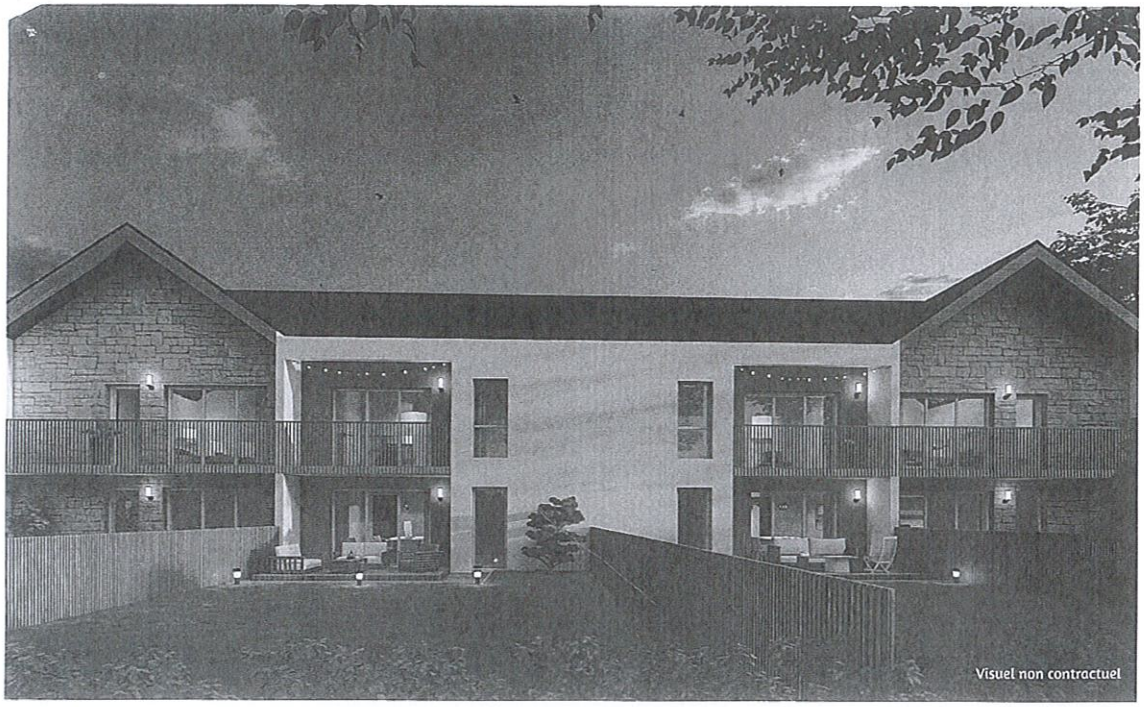
Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_129-DE




Visuel du plot privé comprenant 8 logements :



Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_129-DE




Construction de 8 logements
Lotissement communal - JUGON LES LACS

AVL PROMOTION

Considérant l'avis favorable de la commission travaux en date du 8 juin 2026

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (22 voix)**
**Décide**

- **De retenir l'offre de Créactuel, comprenant la réalisation de 15 logements sur les 2 plots pour un prix d'acquisition des terrains de 70 000 €**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.**

Suivent les signatures pour copie conforme,

**Le Maire**

**Gwénaëlle AOUTIN**

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_129-DE